



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 2.1, 2.3, 2.4, 3.11 et 3.12

Numéro de la demande :	2021-3117
Demande :	Nouvelle préparation commerciale (propriétés chimiques du produit) – Garantie, identité des produits de formulation et proportion des produits de formulation, et nouvelle étiquette d'un produit – Nouveaux parasites, nouveau site ou nouvelle culture hôte
Produit :	Fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales
Numéro d'homologation :	34765
Principes actifs (p.a.) :	Acide citrique et acide lactique
Numéro de document de l'ARLA :	3428663

But de la demande

La présente demande vise à homologuer une préparation commerciale à usage domestique, Bioprotec pour potager et plantes ornementales, destinée à être utilisée contre certains agents pathogènes fongiques ou bactériens sur les fruits, les légumes et les plantes ornementales cultivés en plein champ ou en serre.

Évaluation des caractéristiques chimiques

Le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales se présente sous forme de solution contenant de l'acide citrique à une concentration de 1,41 % et de l'acide lactique à une concentration de 2,54 %. Cette préparation commerciale a une densité de 1,07 à 1,08 g/mL et un pH de 3,2 à 3,6. Les données chimiques exigées pour le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

Évaluation sanitaire

Un examen détaillé de la base de données toxicologiques a été effectué pour le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales. Les données toxicologiques précédemment examinées pour l'acide citrique et l'acide lactique ont été jugées acceptables pour caractériser le profil de risque du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales.

L'acide citrique et l'acide lactique présentent une faible toxicité aiguë, cependant, l'acide lactique et l'acide citrique sont légèrement irritants pour la peau, et des études sur l'irritation des yeux ont indiqué qu'aux concentrations trouvées dans le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales, l'acide citrique et l'acide lactique sont

capables de causer des lésions oculaires modérées à graves, en particulier en cas d'exposition répétée ou prolongée. Les mises en garde adéquates et les exigences relatives à l'équipement de protection individuelle de base figurant sur l'étiquette minimiseront l'exposition des personnes exposées de façon répétée ou prolongée.

Lorsque le produit est manipulé conformément aux instructions figurant sur l'étiquette, il existe un risque d'exposition par voie cutanée, oculaire et par inhalation pour les manipulateurs de produits, les mélangeurs, les chargeurs et les manutentionnaires. Toutefois, le risque est acceptable si les travailleurs respectent le mode d'emploi figurant sur l'étiquette et utilisent un équipement de protection individuelle (EPI) conformément aux instructions.

Les mises en garde, le mode d'emploi sur l'étiquette, et les mesures d'atténuation des risques sont adéquats pour protéger les utilisateurs du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales. Dans l'ensemble, les risques pour les utilisateurs domestiques sont acceptables lorsque les mises en garde figurant sur les étiquettes sont respectées, ce qui comprend l'EPI.

L'exposition résidentielle et non professionnelle au fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales devrait être faible si le mode d'emploi figurant sur l'étiquette est respecté. Par conséquent, le risque pour les passants, les personnes vivant dans des zones résidentielles et le grand public est acceptable.

Des résidus d'acide citrique et d'acide lactique sur les cultures vivrières traitées sont possibles au moment de la récolte. Les risques alimentaires pour l'être humain découlant de l'utilisation du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales sont acceptables en raison du faible profil de toxicité de l'acide citrique et de l'acide lactique. De plus, la probabilité que des résidus contaminent les réserves d'eau potable est minime et ne devrait pas contribuer à une exposition alimentaire accrue. Les niveaux d'acide citrique et d'acide lactique qui résulteraient de l'utilisation du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales sur les cultures vivrières devraient être beaucoup plus faibles que les niveaux déjà consommés dans le régime alimentaire canadien à partir d'autres sources. Par conséquent, la spécification d'une limite maximale de résidus (LMR), en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, n'est pas requise pour l'acide citrique et l'acide lactique.

Évaluation environnementale

L'homologation du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales pour une utilisation en tant que bactéricide et fongicide sur les cultures vivrières terrestres, les cultures vivrières et non vivrières en serre, et les plantes ornementales extérieures, ne présente aucun risque supplémentaire pour l'environnement lorsqu'il est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

Évaluation de la valeur

L'efficacité et l'innocuité à l'égard de la culture du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales ont été comparées à celles de produits précédents cités. D'après cette comparaison, ainsi que d'autres essais de transition en champ, il a été conclu que ces produits devraient agir de la même manière, tant en matière d'efficacité que de tolérance des

cultures. D'autres essais d'efficacité en champ ont confirmé les allégations de répression de la brûlure bactérienne sur les pommes et du blanc sur les raisins. Par conséquent, la valeur de toutes les allégations homologuées à l'égard des produits précédents ainsi que les allégations pour les pommes et les raisins est déterminée comme étant acceptable pour le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales.

La disponibilité du fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales permettra aux utilisateurs domestiques de disposer d'un produit supplémentaire pour gérer les maladies fongiques ou bactériennes courantes sur les raisins, les pommes, les roses, les plantes ornementales de serre et d'extérieur, y compris les fleurs coupées et les concombres, les courges et les citrouilles cultivés en serre ou en plein champ.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis et les a jugés acceptables pour homologuer le fongicide et bactéricide Bioprotec pour potager et plantes ornementales.

Références

Numéro de document de l'ARLA	Référence
3248479	2021, Description of Starting Materials, DACOs 3.2.1 to 3.2.3, DACO: 3.2,3.2.1,3.2.2,3.2.3 CBI
3248481	2021, DACO 3.4.1 - 3 Enforcement Analytical Method, DACO: 3.4,3.4.1 CBI
3248483	2021, DACO 3.4.2 Analysis of [CBI Removed], DACO: 3.4,3.4.2 CBI
3248484	2021, Chemical and Physical Properties of the technical grade active ingredient, DACOs 3.5.1 to 3.5.15, DACO: 3.5,3.5.1,3.5.11,3.5.12,3.5.13, 3.5.14,3.5.15,3.5.2,3.5.3,3.5.4,3.5.5,3.5.6,3.5.7,3.5.8,3.5.9 CBI
3248486	2021, Storage stability report, DACO: 3.5,3.5.10 CBI
3248503	2021, Manufacturing process, DACO: 3.2.2 CBI
3248505	2021, Protocole de dosage d'acide lactique et d'acide citrique par spectrophotometrie, DACO: 3.4,3.4.1 CBI
3264855	2021, Amended DACO 3.5.5, DACO: 3.5.5 CBI
3375016	2022, Storage stability, DACO: 3.5.10 CBI
3413737	2022, Description of starting material and formulation process, DACO: 3.2.1,3.2.2 CBI
3413738	2022, Formulation process, DACO: 3.2.2 CBI
3248501	2021, Data part 4 Toxicology - Human health, DACO: 4.1,4.2,4.2.1,4.2.2, 4.2.3,4.2.4,4.2.5,4.2.6
3248500	2021, DACO 5.2 Use description, DACO: 5.2 CBI
3248280	2021, DACO 10.1 Value Summaries, DACO: 10.1
3248322	2021, Evaluation of the efficacy of Cyclone and Cyclone PLUS against powdery mildew in greenhouse cucumber, DACO: 10.2.3.3
3248323	2021, Cyclone as a Management Tool against Powdery Mildew in Hops, DACO: 10.2.3.3
3248324	2021, Evaluation de biofungicides pour lutter contre le mildiou dans le concombre de champ en regie biologique, DACO: 10.2.3.3
3248325	2021, Evaluation of Cyclone PLUS for efficacy against Powdery Mildew on grapevines; Phelps, NY 2017, DACO: 10.2.3.3
3248326	2020, Evaluating fungicides for control anthracnose fruit rot in blueberries, 2020., DACO: 10.2.3.3
3248327	2021, Efficacy trial summary Tomato, DACO: 10.2.3.3
3248328	2021, Summary efficacy trials excel table, DACO: 10.2.3.3
3248329	2021, Evaluation de differentes formulations pour le controle du blanc dans le concombre en serre., DACO: 10.2.3.3
3248330	2021, Evaluation de concentration reduite de Cyclone PLUS pour le controle du blanc dans la culture du concombre de serre, DACO: 10.2.3.3
3248331	2021, Evaluation de bioproducts non fermente pour le controle du blanc dans le concombre en serre., DACO: 10.2.3.3

3248332	2021, Evaluer l'impact d'un bioproduit non fermenté dans le contrôle du blanc dans le concombre en serre., DACO: 10.2.3.3
3248333	2021, Evaluer l'impact d'un bioproduit non fermenté dans le contrôle du blanc dans le concombre en serre., DACO: 10.2.3.3
3248334	2018, Evaluation of bactericide programs for the management of fire blight on 'Gala' apples in NY, 2018., DACO: 10.2.3.3
3248335	2021, Evaluation of Different Products for Fire Blight Management, DACO: 10.2.3.3
3248336	2021, Evaluation of Cyclone PLUS for Fire Blight Management in PNW, DACO: 10.2.3.3
3248415	2021, Evaluation of the activity of organic acids based bioproduct on black rot (<i>Guignardia bidwellii</i>), DACO: 10.2.3.3
3248468	2021, DACO 10.1 Value Summaries, DACO: 10.1
3248472	2021, DACO 10.3.1 Non-Safety adverse effects, DACO: 10.3,10.3.1
3354199	2022, Efficacy of Biofungicide as a foliar fungicide in the control of late season Powdery mildew in Chardonnay grapes, DACO: 10.2.3.3
3354200	2022, Evaluation of a biofungicide for <i>Erysiphe necator</i> (<i>Uncinula necator</i>) (Blanc, Oidium), Powdery Mildew Management in <i>Vitis vinifera</i> , DACO: 10.2.3.3
3354208	2022, Response to deficiencies Value Bioprotec Garden and Ornamentals, DACO: 10.1,10.2.3.3
3354209	2022, Efficacy of Biofungicide as a foliar fungicide in the control of late season Powdery mildew in Chardonnay grapes, DACO: 10.2.3.3
3354210	2022, Evaluation of a biofungicide for <i>Erysiphe necator</i> (<i>Uncinula necator</i>) (Blanc, Oidium), Powdery Mildew Management in <i>Vitis vinifera</i> , DACO: 10.2.3.3
3354211	2022, Excel summary efficacy data, DACO: 10.2.3.3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9